

PROFIL DE POSTE

Régisseur(sseuse) général(e) / plateau

Rapprochement métier CNFPT : 02/D/29

TITRE/METIER

Régisseur de spectacle et d'événementiel

CADRE D'EMPLOIS

Technicien principal

SERVICE D'AFFECTATION

Direction : Affaires culturelles

Service : Actions et manifestations culturelles

MISSIONS

Le CYEL - Pôle culturel de la Ville de La Roche-sur-Yon regroupe : la Direction des affaires culturelles, le Conservatoire à Rayonnement Départemental (musique, danse, théâtre), l'Ecole d'Art et l'annexe du Musée et dispose d'un auditorium, d'un espace d'exposition ainsi que de trois grands studios (danse, musique et théâtre). L'équipe se compose d'une directrice technique, d'un régisseur son, d'un régisseur lumière, d'un régisseur polyvalent et de deux agents polyvalents.

Dans ce contexte, après une pré-étude de la direction technique et en collaboration avec cette dernière, le régisseur général est en charge de :

- La finalisation et du suivi des plannings de montage, d'exploitation et de démontage des événements du lieu toutes salles confondues, dans le respect des possibilités techniques et organisationnelles du Cyel, de ses contraintes budgétaires ainsi que du respect des normes de sécurité et du code du travail.
- La préparation et la recherche du matériel technique et l'analyse du cout en collaboration avec les régisseurs lumière et son. A ce titre il sera amené à effectuer les demandes de devis pour la location de matériels spécifiques au plateau, à centraliser les demandes de location des services son et lumière et à suivre l'achat de consommable. Il effectuera le suivi des commandes et leur réception.
- La bonne exploitation du site en termes d'hygiène et de sécurité et de son maintien en ordre de marche.

Il effectuera la coordination générale des différentes phases de l'évènement (préparation, montage, accueil de l'équipe artistique, répétitions, exploitation, démontage,)

Il s'assurera du bon déroulement des événements, du respect du planning et de la présence de tous les intervenants (équipe technique, équipe de sécurité...)

Il assurera la régie plateau des événements si nécessaire

Il encadrera l'équipe technique. A ce titre, lors des montages, répétitions et exploitations, il sera garant du respect et de l'application des règles de l'art, des règles légales et conventionnelles en matière d'hygiène et de droit du travail

Il pourra être amené à venir en renfort des autres événements de la direction des affaires culturelles.

POSITION HIERARCHIQUE

Placé sous l'autorité directe de la directrice technique.

RELATIONS FONCTIONNELLES

- Contacts permanents avec les artistes, les enseignants et le public
- Echanges et coordination avec l'équipe technique
- Relations fréquentes avec la Direction des Affaires Culturelles, le Centre Technique Mutualisé
- Relations occasionnelles avec les fournisseurs, les entreprises privées

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Parfaite connaissance des métiers du plateau (machinerie, levage, rigging)
- Parfaite capacité à lire, interpréter, adapter, négocier et mettre en œuvre une fiche technique dans le respect des règles de l'art, de la réglementation du code du travail et de la sécurité incendie
- Création de plans pour les projets d'expositions
- Grande capacité à mobiliser et fédérer une équipe de régisseurs et techniciens permanents et intermittents ainsi que d'agents techniques avec un souci permanent du respect des autres corps de métier.
- Grande capacité
- Bonnes connaissances d'autocad
- Connaissances avérées en menuiserie et/ ou soudure
- Connaissances en électricité
- Humilité, curiosité, polyvalence
- Rigueur et méthode dans l'organisation du travail
- Etre force de proposition
- Sens pédagogique, partage des connaissances
- Disponibilité

DIPLOMES ET CONNAISSANCES

- SSIAP1, BRH0V, SST ou PSC1, CACES PEMPA1 souhaités

CONTRAINTES ET DIFFICULTES DU POSTE

- Obligation d'appliquer les consignes de sécurité
- Travail isolé ponctuel et travail en hauteur ponctuel
- Port de charges lourdes

LIEU DE TRAVAIL ET HORAIRES

Lieu d'embauche :

CYEL - 85000 LA ROCHE-SUR-YON

Horaires :

35 heures hebdomadaires, horaires variables et modulables en fonction des besoins du service et dans le respect du protocole sur l'aménagement du temps de travail.

Obligation de prendre les congés durant les vacances scolaires, sauf cas exceptionnels.

Horaires variables (soirs et week-ends)

AVANTAGES LIES AU POSTE

Régime indemnitaire de grade

Régime indemnitaire chargé d'études